

Programme d'écologisation industrielle Projet-pilote (1992-1993)

Le Programme d'écologisation industrielle (*Green Industrial Analysis and Retrofits*) continue sur la lancée du projet-pilote auquel ont participé, en 1992-1993, neuf entreprises ontariennes. Le Ministère avait offert à ces entreprises de faire une analyse eau-énergie-déchets de leurs installations afin de les aider à réduire leur production de déchets et leur utilisation d'énergie et d'eau. Ces analyses ont fait valoir des économies annuelles possibles de 8,6 millions de dollars. Les investissements requis totaliseraient 21 millions; la période de récupération serait de 2 ans et demi en moyenne et de moins de 2 ans dans bien des cas.

Le bilan des neuf analyses est présenté dans le tableau ci-après. Trois des analyses sont mises en relief dans les études de cas ci-jointes.

ÉTUDE DE CAS : USINE DE FIBRE DE VERRE

L'usine Owens-Corning de Guelph produit de la fibre de verre et un matériau de renforcement destinés aux marchés canadien et étrangers. L'analyse eau-énergie-déchets a montré que l'usine, qui emploie 450 personnes, pourrait réaliser des économies annuelles de 2 732 700 $. ☞

BILAN DES ANALYSES

Entreprise	Économies annuelles (énergie) %	Économies annuelles (eau) %	Économies annuelles (gestion des déchets) %	Produits principaux
A	11,0	0,8	78,6	Boeuf haché et coupes de boeuf
B	13,4	46,8	28,0	Jus de fruits
C	7,9	19,0	--	Or
D	20,3	23,2	--	Papier fin
E	18,3	64,6	44,3	Peinture, adhésifs
F	18,8	30,7	100	Fibre de verre
G	17,9	--	92,5	Composés phosphatés
H	24,7	34,5	--	Bière
I	9,8	--	56,9	Pièces d'automobile
MOYENNE	18,5 %	25 %	85 %	



Eau

Les analystes ont proposé deux mesures qui, si elles étaient adoptées, entraîneraient des économies annuelles de 67 700 $, soit 31 p. 100 du coût actuel. Les mesures nécessiteraient un investissement total de 15 500 $, récupérable en moins de trois mois.

L'adoption des mesures proposées se traduirait aussi par une réduction de la charge des eaux d'égout.

Énergie

Les analystes ont proposé six mesures qui, si elles étaient adoptées, entraîneraient des économies annuelles de 964 888 $. Les mesures nécessiteraient un investissement total de 1 986 000 $, récupérable en deux ans.

L'adoption des mesures proposées se traduirait aussi par une réduction des émissions atmosphériques.

Déchets

Le bilan des intrants et des extrants a révélé qu'une quantité considérable de fibre de verre était mise au rebut. Les analystes ont proposé une mesure pour réduire les déchets à la source et faire réaliser à l'usine des économies de 1,7 million de dollars en frais d'enfouissement. L'investissement de 3 millions serait récupéré en moins de deux ans. Les analystes ont recommandé de mettre la technique à l'essai dans une usine-pilote.

Les déchets solides récupérés grâce aux améliorations recommandées représentent une part importante des déchets normalement éliminés chaque année dans le lieu d'enfouissement de Guelph.

Pour plus de précisions, s'adresser au :
Ministère de l'Environnement et de l'Énergie
Direction des programmes industriels
Tél. : (416) 327-1446 ou (416) 327-1452

ÉTUDE DE CAS : USINE DE PEINTURE ET D'ADHÉSIFS

L'entreprise Halltech Inc. fabrique des émulsions polymères et des adhésifs industriels et fait le commerce de gommes végétales et de colles d'amidon. L'analyse eau-énergie-déchets a montré que son usine de Scarborough, qui emploie 57 personnes, pourrait réaliser des économies annuelles de 245 000 $.

Eau

Les analystes ont proposé 11 mesures qui, si elles étaient adoptées, entraîneraient des économies annuelles de 77 500 $. Les mesures nécessiteraient un investissement total de 99 500 $, récupérable en 1,3 année.

Énergie

Les analystes ont proposé six mesures qui, si elles étaient adoptées, entraîneraient des économies annuelles de 50 000 $, soit 18,3 p. 100 des frais d'énergie actuels de l'usine. Les mesures nécessiteraient un investissement total de 117 000 $, récupérable en 2,3 années.

Déchets

D'après le bilan des intrants et des extrants, la perte de matières premières et de produits bruts représenterait environ 2,6 p. 100 de la production totale.

Les analystes ont proposé cinq mesures pour réduire les déchets à la source et faire réaliser à l'usine des économies annuelles de 117 500 $ uniquement pour ce qui est des matières premières récupérées. Ce chiffre exclut les économies en frais d'enfouissement. L'investissement serait de 165 000 $, récupérable en 1,4 année.

La mise en oeuvre de mesures visant à réduire les déchets à la source et à conserver l'eau se traduirait aussi par une diminution de la charge des eaux d'égout.

☞







PIBS 3062F
Imprimé sur du papier recyclé



Pour plus de précisions, s'adresser au :
Ministère de l'Environnement et de l'Énergie
Direction des programmes industriels
Tél. : (416) 327-1446 ou (416) 327-1452

ÉTUDE DE CAS : BRASSERIE

La micro-brasserie Sleeman Brewing and Malting Co. Ltd., de Guelph, emploie une centaine de personnes. Dans cette région de l'Ontario où l'eau est peu abondante, toute hausse de production à la brasserie Sleeman exacerberait le problème de pénurie d'eau. L'analyse eau-énergie-déchets a révélé que la brasserie pourrait réaliser des économies annuelles de 138 400 $.

Eau

Les analystes ont proposé trois mesures qui, si elles étaient adoptées, entraîneraient des économies annuelles de 66 300 $, soit 35 p. 100 du coût actuel. Les mesures nécessiteraient un investissement de 211 700 $, récupérable en 3,2 années.

Énergie

Les analystes ont proposé 15 mesures qui, si elles étaient adoptées, se traduiraient par des économies de 72 100 $ par année, soit 25 p. 100 des frais d'énergie actuels. Les mesures nécessiteraient un investissement total de 180 400 $, récupérable en deux ans et demi.

Déchets

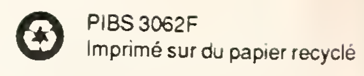
Les analystes estiment que la brasserie Sleeman pourrait réduire considérablement sa production de déchets solides en remplaçant les boîtes en carton servant au transport des bouteilles par des boîtes réutilisables faites en plastique robuste.

Pour plus de précisions, s'adresser au :
Ministère de l'Environnement et de l'Énergie
Direction des programmes industriels
Tél. : (416) 327-1446 ou (416) 327-1452









PIBS 3062F
Imprimé sur du papier recyclé